Cinquante-septième année. - N ° 153 A Jeudi 10 août 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1846

69 – RHÔNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Extrait de jugement

Date : 1er août 2023.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
753 107 275 RCS Lyon.
RITMO EVENTO.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Enseigne : Bellona.
Activité : toutes formes de restauration sur place et à emporter (préparation et vente de plats sur place et à emporter), exploitation et location d'une salle de spectacle, activité de bar dancing, activités de danses et de spectacles..
Adresse : 100, quai Perrache, 69002 Lyon.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 avril 2023, désignant liquidateur Selarl Marie Dubois Représentée par Maître Marie Dubois 32 rue Molière 69006 Lyon. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.